



**COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES N°1 / 2015  
PLOUFRAGAN le 7 avril 2015**

Présents : Jean-Michel ATTIBA (Pdt COT-LBA), Bernard TOQUET (CDO 22), Monique ATTIBA (CDO 29 et référent Jeunes Juges), René MOREAU (CDO 35), Jacques-Yves LEGRAND (CDO 56), Alain TALARMIN (référent SIF)  
Excusés : Patrick VALENTIN (Très. Général LBA), Emile HERRY (référent Marche)

Jean-Michel ATTIBA remercie les membres de la commission d'être présents à cette première réunion de l'année 2015.

## I / Informations diverses

☞ **Site de la ligue** : la rubrique « Officiels » a été mise à jour

- plusieurs documents de formation ont été mis en ligne (Fiches par atelier).
- les fiches de suivi pratique des candidats officiels régionaux et des candidats jeunes juges sont téléchargeables, les participations aux jurys des compétitions pouvant se faire en amont des sessions de formation avec l'aide d'un tuteur.
- différents documents utilisables lors des compétitions ...

Il est souhaitable que les sites des comités départementaux qui ont une rubrique « Formation d'officiels » aient un lien vers le site de la ligue de manière à ce que tous les officiels aient les mêmes informations et documents.

☞ **Examen d'officiel fédéral** : 14 candidats bretons se sont présentés à l'examen qui s'est déroulé à Ploufragan le 22 mars dernier. Les résultats officiels seront connus fin avril après validation par la COT-FFA.

Depuis l'an dernier, la COT-LBA a décidé d'attribuer à chaque candidat un tuteur chargé de l'aider dans sa formation. Une demi-journée de regroupement des candidats et des tuteurs a été mise en place le 24 janvier à Ploufragan. Les candidats étaient en grande majorité présents mais peu de tuteurs se sont déplacés. Divers documents leur ont été remis ou/et adressés par mail.

Les membres de la COT pensent que les candidatures devraient être demandées au moins une année avant l'examen afin que le travail avec le tuteur soit plus efficace et se fasse aussi sur le terrain (compétitions estivales)

☞ **Prorogation des diplômes** : de nombreuses demandes concernant la validité des diplômes sont adressées aux membres de la COT les 2 mois précédant les interclubs. Tous les clubs reçoivent chaque année la situation de leurs officiels mais peu en tiennent compte et réagissent à d'éventuels erreurs ou oublis.

Aucune demande ne peut être acceptée sans les justificatifs : liste de participation à des sessions de formation ou extrait SIFFA de présences jurys. Toute demande est à adresser à la COT- LBA.

**Rappel** : Aucune qualification n'est supprimée ou perdue ; les diplômes ont une durée de validité de 4 ans. Chaque officiel doit participer à 2 actions de prorogation par période de 4 ans afin de valider son diplôme.

Les **actions** prises en compte sont :

- Participer à une session de formation ou recyclage
- Participer régulièrement aux jurys des compétitions régionales, et départementales (championnats et autres)
- Créer des documents de formation
- Etre formateur d'officiels ou de jeunes juges (pour les diplômes fédéraux)

Afin que les officiels bretons ne soient pas mis en difficulté, 2 points importants sont rappelés :

⇒ tous les jurys doivent être saisis avec les résultats des compétitions par les secrétaires informatiques (jury technique présent remis en fin de compétition ou au plus tard le lendemain par le directeur de réunion)

⇒ chaque responsable départemental des officiels doit adresser au président de la COT les listes de participants à toute session de formation organisée dans les départements, ceci après chaque session.

## II / Point sur les formations

Jean-Michel ATTIBA demande à chaque responsable départemental de faire le point sur le nombre d'inscrits, les sessions de formation mises en place dans les départements et les difficultés rencontrées.

### 22 - Côtes d'Armor :

Jeunes juges : 4 inscriptions. Pas de formation programmée par le département.

Officiels régionaux : 1 inscrit à ce jour ; session de formation prévue le 27 mai.

### 29 - Finistère :

Jeunes juges : 10 inscrits

Formation à Quimper le 17 janvier : 9 présents – 4 formateurs

Officiels régionaux : 31 inscrits

Formation à Châteaulin le 16 janvier : 26 présents + 3 participants au titre du recyclage – 2 formateurs

Une ou deux autres sessions de formation pratique seront programmées en septembre avant l'examen ; les dates et lieux seront fixés ultérieurement.

### 35 - Ille et Vilaine :

Jeunes juges : 23 inscrits

Formation à Cesson Sévigné le 28 mars : 11 présents – 4 formateurs

Officiels régionaux : 46 inscrits

Formation à Cesson Sévigné le 28 mars : 43 présents dont 11 en formation secrétariat informatique et chrono électrique.

Une ou deux sessions de préparation à l'examen sont prévues en septembre.

### 56 - Morbihan :

Jeunes juges : 5 inscrits.

Formation le 25 mars à Vannes : 8 présents – 3 formateurs

Officiels régionaux : 14 inscrits

Formation le 28 mars à Auray : 11 présents

Jean-Michel ATTIBA rappelle que les inscriptions et les formations sont obligatoires pour tous les candidats se présentant à un examen d'officiel régional ou fédéral. Il rappelle aussi que toutes les sessions de formation initiale peuvent servir de support à une remise à niveau pour des officiels déjà qualifiés.

Mêmes remarques pour les Jeunes Juges : Il semble important de rappeler que l'inscription du jeune juge est un engagement à aller au bout du processus de formation et donc à accéder aux certifications après pratique sur le terrain. Il est aussi dommage que certains clubs ne respectent pas les courriers et documents d'inscription ni les dates limites.

En ce qui concerne les Jeunes Juges déjà inscrits au projet de formation mais qui n'ont pas pu participer à la session dans leur département, Monique ATTIBA propose d'assurer une session de rattrapage lors du championnat de Bretagne à Vannes avec inscription obligatoire. Des courriers seront adressés aux clubs courant mai.

**Formations avec les fédérations scolaires** : session de formation à la Section Sportive du collège de Lannilis le 26 janvier, session animée par des formateurs LBA.

### III / Examens 2015

☞ **Date de l'examen régional** : vendredi 25 ou/et samedi 26 septembre 2015

Chaque responsable départemental fixe le jour et lieu de l'examen. Les renseignements seront à lire sur les sites des comités départementaux et sur le site de la ligue en plus de la communication interne à chaque département.

A ce jour, les dates et lieux des examens d'officiel régional sont programmés :

**22** : MDS de Ploufragan samedi 26 septembre (matin)

**29** : Châteaulin vendredi 25 septembre (soirée) et MDS de Quimper samedi 26 septembre (matin)

**35** : MDS de Rennes vendredi 25 septembre (soirée)

**56** : salle du Verger à Auray vendredi 25 septembre (soirée)

☞ **Rappels des consignes** :

- Les sujets d'examen seront constitués à partir de la banque de questions qui peut encore être enrichie. Toutes les propositions sont les bienvenues.
- Correction des examens : tous les examens doivent être corrigés par 3 officiels fédéraux de la spécialité ou JA.
- Sur les 3 corrections demandées, une d'entre elle sera faite hors département.
- Les candidats doivent être **licenciés** et remettre leurs **3 fiches de suivi pratique** le jour de l'examen écrit.

### IV / Nominations

☞ Suite à la réception des fiches de suivi pratique, sont nommés «Jeune Juge Départemental » (JJD) :

| Dpt | NOM      | Prénom   | Club  | Qualification |
|-----|----------|----------|-------|---------------|
| 35  | GOASMAT  | Hugo     | HBA   | JJD           |
| 35  | GICQUEL  | Chloé    | HBA   | JJD           |
| 35  | NOUARD   | Nathan   | CPBR  | JJD           |
| 35  | CATALA   | Edouard  | CJFSM | JJD           |
| 35  | COLLIN   | Corentin | CJFSM | JJD           |
| 35  | JOSSE    | Renan    | CJFSM | JJD           |
| 35  | DREUSLIN | Noémie   | OA 35 | JJD           |

Monique ATTIBA rappelle aux clubs que toute demande de passerelle Scolaire – FFA doit être accompagnée du justificatif de qualification ainsi que du justificatif SIFFA de participation à au moins 2 jurys de compétitions FFA.

☞ Sur proposition de la Commission Informatique, Colette SOULSONNE (APV) a été nommée SID.

### V / Questions diverses

- Alain TALARMIN propose d'organiser une session de remise à niveau des secrétaires informatiques. Les informations pratiques (dates et lieux) seront données ultérieurement.

- Rappel : pour toute demande qualification de Secrétaire Informatique (SIPR, SICR ou SIF) les dossiers sont à renseigner par le référent départemental ou régional et à adresser au Pdt de la COT- LBA.

Même remarque en ce qui concerne les qualifications « Chronométrie électrique ».

Les dossiers sont téléchargeables sur le site FFA (lien sur le site de la ligue dans la rubrique « Formations – Officiels »)

Jean-Michel ATTIBA  
Président de la COT

**Prochaine COT : réunion de travail mardi 22 septembre 2015 à Ploufragan**